

A L'attention de tous les médecins des Cliniques de l'Europe

Dépistage des drogues dans les urines,

Dépistage des benzodiazepines et des tricycliques dans le sérum,

Chères Consoeurs, Chers confrères,

Nous allons procéder ce 15 juin à un changement de méthode pour le dépistage dans le sérum et les urines. La méthodologie utilisée permettra d'effectuer les analyses demandées également sur le site de Saint-Michel, permettant ainsi de diminuer sensiblement le temps de réponse sur ce site. Un autre avantage est l'extension de la palette de drogues dépistées.

Dans tous les cas il s'agit de tests de dépistage avec des cut-offs qui sont fournis par le constructeur (médicaments) ou par le législateur (pour les drogues). Ces tests n'ont aucune valeur médico-légale.

La documentation dans le compendium a été adaptée afin de vous donner pour chaque paramètre les dispositions légales, les cut-offs et les réactivités croisées. Il va de soi que nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire ou toute question technique spécifique.

Soyez assurés, chères consoeurs, chers confrères, à l'expression de mes sentiments distingués



F. Vanneste

Biologiste



Dr A. Veys

Directeur médical